



DOSSIER

Tri, bio-déchets, compostage, mode d'emploi

VIVRE ENSEMBLE

Les JO 2024, c'est à Paris !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Préservons la tranquillité résidentielle

Édito

Nous sommes heureux de vous retrouver pour ce numéro de printemps ! Informer, expliquer, accompagner, témoigner, ce sont les nombreuses missions de ce magazine qui est le vôtre.

Revivez ainsi dans « **L'écho des quartiers** » les événements qui ont eu lieu près de chez vous et découvrez les commerces ouverts récemment. Informez-vous dans le « **Dossier** » sur le mode d'emploi du tri des déchets, des bio-déchets et du compostage. Actualité oblige, la rubrique « **Vivre ensemble** » est consacrée aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris. Ne manquez pas « **Le Portrait** » d'Issa Diallo, conseiller relogement, qui vous accompagne lors de travaux importants. Dans les rubriques « **Livré** » et « **Bientôt Livré** », retrouvez une sélection d'immeubles neufs ou réhabilités. Dans la rubrique « **Le saviez-vous ?** », vous trouverez un article sur l'interdiction de la sous-location. Pour en savoir plus sur la maîtrise de votre consommation d'eau, consultez la rubrique « **Tous responsables** ».

Et parce que ce magazine est le reflet de la vie au quotidien dans vos résidences, nous souhaiterions savoir si les sujets que nous choisissons sont proches de vos préoccupations. **Répondez nombreux à notre enquête de lectorat** dont vous trouverez les modalités en page 19 de ce magazine.

Bonne lecture !

Valérie de Brem
Directrice générale
Elogie-Siemp

Laurence Patrice
Présidente
Elogie-Siemp

DOSSIER

P. 06

Tri, bio-déchets, compostage, mode d'emploi
Tour d'horizon des solutions proposées pour trier vos déchets ou les composter.

P. 03

L'écho des quartiers

P. 10

Vivre ensemble

Les JO 2024, c'est à Paris !

P. 12

Le saviez-vous ?

Préservez la tranquillité résidentielle

P. 13

Portrait

Issa Diallo, conseiller relogement

P. 14

Tous responsables

Économiser l'eau

P. 16

Livré !

P. 17

Bientôt livré !

P. 18

Avec vos représentants

Le bilan de la concertation en 2023

P. 19

À vos questions

Que pensez-vous de votre magazine ?

L'écho des quartiers

Événements et nouveautés



PARIS 20

Un écrivain public à votre service !

L'Accorderie du Grand Belleville et Elogie-Siemp proposent aux locataires du Grand Belleville-Amandiers l'aide d'un écrivain public tous les mardis entre 14h00 et 16h30, sauf en août. Les inscriptions se font entre 9h30 et 16h30 au 09 70 96 55 39 ou directement au 43 rue des Panoyaux. Des affiches et des flyers sont aussi disponibles dans les halls et en loge.

VIGNEUX-SUR-SEINE

Faciliter votre accès aux droits

Vous avez besoin d'un accompagnement pour réaliser vos démarches administratives (MDPH, impôts, retraites) ou d'un écrivain public numérique ? L'ASSISCB, point relais de la CAF et Espace Public Numérique, vous accueille plusieurs fois par semaine au 2 ter rue Montaigne (Place Huido). Appelez-le 06 23 85 65 23.



LA CELLE SAINT-CLOUD

Animations sur la place de Bendern

Tout au long de l'année pendant les vacances scolaires, l'EAJ, la MJC, la bibliothèque et d'autres acteurs, offrent des animations sportives et culturelles aux jeunes et aux familles du Domaine de Beauregard. En fonction de la météo, les animations ont lieu en intérieur ou à l'extérieur : foot freestyle et atelier dessin manga en février.



Découvrez quatre nouveaux commerces qui ont ouvert récemment
dans les 9^e, 11^e, 18^e et 20^e arrondissements.

1. GILI GILI



3. KIM LÉ



2. FAFA



4. LA MAIN VERTE

1. Gili Gili
Restaurant Onigiri
3 bis, rue de Budapest,
Paris 9^e

2. Fafa
Café-bouquinerie,
co-working
94, rue Philippe de Girard,
Paris 18^e

3. Kim Lé
Atelier-boutique de
céramique, cours de tournage
76, rue Julien Lacroix,
Paris 20^e

4. La Main verte
Magasin alimentaire de
quartier 100 % vrac, 100 % bio
ou « raisonné », zéro déchet
154, avenue Ledru Rollin,
Paris 11^e

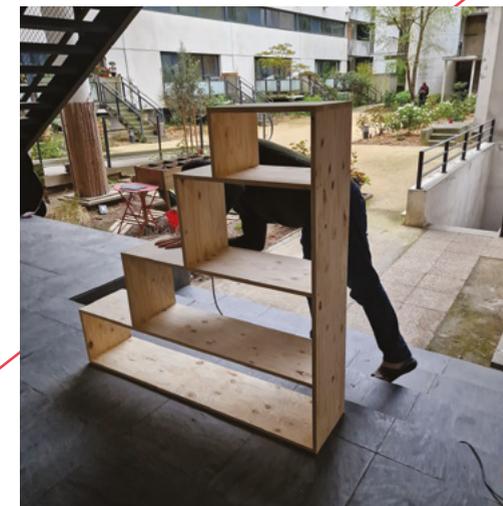
Juin 2024

L'ÉCHO DES QUARTIERS

PARIS 19

Nourritures terrestres et bon esprit !

Au 23-25 rue de Tanger, les six étudiants de l'Atelier d'aide à la scolarité logés sur place en colocation solidaire, proposent aux habitants un moment convivial, toutes les deux semaines pendant le week-end. Autour d'une crêpe, on se retrouve pendant quelques heures pour emprunter et conseiller des livres, participer à des jeux ou bavarder. Un groupe WhatsApp a même été créé pour l'occasion !



PARIS 14

Construction d'une bibliothèque partagée

À la demande de l'Amicale du 66 rue de l'Amiral Mouchez et avec le soutien d'Elogie-Siemp, l'association Les Artisanes est intervenue du 3 au 6 avril pour créer avec les habitants une bibliothèque partagée. Celle-ci est située sous le porche et abrite les nombreux ouvrages que les locataires peuvent désormais s'échanger.



Paris 13

Visite culturelle à l'Institut du Monde Arabe

Le samedi 6 avril matin, l'association AFEV a organisé pour les enfants de Paul Bourget (Porte d'Italie), qui participent à l'aide à la scolarité des lundis et mardis soirs, une sortie culturelle à l'Institut du Monde Arabe. Les enfants ont pu y découvrir une exposition sur Bagdad et participer à un jeu de piste.



Tri, bio-déchets, compostage, mode d'emploi

Que vous habitez Paris, les Yvelines, l'Essonne ou le Val-de-Marne, tour d'horizon

des solutions proposées pour trier vos déchets ou les composter.

Les déchets alimentaires, c'est quoi ?

Préparation de repas

Épluchures de légumes, de fruits, coquilles d'œuf, découpes de viande et de poisson.

Fin et restes de repas

Sachets de thé, filtres à café et serviettes de table en papier. Tous les restes de légumes, de fruits, les salades, avec ou sans sauce, les pommes de terre, pâtes, riz, tous les restes de viande, de charcuterie, de poisson y compris coquillages et crustacés, les restes de fromage, de pain, de pâtisserie.

Produits alimentaires périmés débarrassés de leurs emballages.



DOSSIER

Nos poubelles débordent, il est urgent de réduire nos déchets !

Les bio-déchets, parlons-en !

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les collectivités locales doivent mettre à disposition de tous une solution de tri pour les bio-déchets. Savez-vous qu'en France chaque année, un habitant gaspille 29 kilos de déchets alimentaires, soit l'équivalent de 400 € de courses* ? Alors, trions !

Vous habitez à Paris ?

Le bac jaune ou Trilib pour les papiers, emballages en carton, métal et plastique. **Le bac blanc ou Trilib ou colonne à verre** pour les bouteilles, bocaux et pots en verre. Pour **les déchets alimentaires**, en plus des **200 bornes marrons** déjà présentes sur les marchés

et des **400 stations Trilib**, vous pouvez déposer vos déchets alimentaires à moins de 3 minutes à pied de votre domicile dans des bornes prévues à cet effet sur l'espace public, accessibles 24 h/24, 7j/7. **Le bac vert** est destiné aux autres déchets.

Vous habitez à La Celle Saint-Cloud ?

Le bac vert collecté les lundis et vendredis pour les ordures ménagères. **Le bac jaune** collecté le jeudi pour les emballages plastiques, en métal, en carton et papiers, vidés, en vrac et non imbriqués. **Les emballages en verre** déposés dans les bornes de collecte entre 8h et 21h. Enfin, **l'enlèvement des encombrants**, le premier vendredi du mois.

Vous habitez à Vigneux-sur-Seine ?

Trois bornes d'apport volontaires pour trier les ordures ménagères, le papier/carton et le verre, sont présentes dans votre résidence. **La borne verte** pour le verre est collectée le matin le deuxième mercredi du mois. **La borne jaune** pour les emballages plastiques, en métal, en carton et papier, vidés, en vrac et non imbriqués, est collectée le jeudi matin en semaine impaire. Et **la borne rouge** pour tous les autres déchets ménagers le mardi soir. En plus de ce tri, un **ramassage bi-mensuel d'encombrants** est réalisé. Tous les objets valorisables sont ramassés par le prestataire de nettoyage et récupérés par une association partenaire dans le but de leur redonner une seconde vie.

Pour en savoir plus, rendez vous sur :

L'Espace locataires :

<https://extranet.elogie-siemp.paris/fr/tri-des-dechets-1.html>

Le site Paris.fr :

<https://www.paris.fr/pages/le-tri-des-dechets-alimentaires-a-paris-24842>

<https://www.paris.fr/dossiers/composter-a-paris-20> et envoyer un courriel à dpe-compostage@paris.fr

Le site de Versailles Grand Parc :

<https://www.versaillesgrandparc.fr/actualites/detail/une-question-dechet-tout-est-dans-lappli>

Le site de L'observatoire citoyen des bio-déchets : biodechets.org

*Source : Ademe.

Je composte, tu compostes, nous compostons !

Au 185 rue du Chevaleret à Paris 13^e, nous sommes allés à la rencontre de Marie-Jo Clément, locataire d'Elogie-Siemp et guide composteur, à l'initiative des bacs de compostage installés depuis le 13 novembre 2021.



Quand a été créée l'Amicale Chevaleret CNL ?

Marie-Jo Clément : En 2014, avec quelques autres locataires, nous avons éprouvé le besoin de créer une Amicale pour « prendre en main » le devenir de notre résidence. C'est important de se poser en interlocuteur vis-à-vis de son bailleur, d'établir un dialogue constructif, créer une dynamique et faire bouger les lignes. C'est bénéfique pour les locataires et pour le bailleur.

Quand vous est venue l'idée de mettre en place un composteur collectif ?

Marie-Jo Clément : En 2018. C'est une idée qui a mis un peu de temps à éclore. À l'époque, une réhabilitation importante était en cours. Les espaces extérieurs étaient complètement revus et comme j'avais entendu parler de jardins partagés et de composteurs collectifs, j'ai décidé de porter ce projet.

Comment avez-vous fait pour la concrétiser ?

Marie-Jo Clément : J'ai fait une demande d'autorisation auprès d'Elogie-Siemp qui a pris contact avec la Mairie de Paris pour qu'elle nous accompagne et qu'elle nomme un maître composteur. Une visite a été organisée avec l'ensemble des intervenants, dont la société DM Compost qui nous a suivi pendant 1 an. En 2020, les 45 réponses positives au sondage auprès des locataires devaient donner le top départ ! Et patatras, le Covid a tout stoppé et retardé d'un an la mise en place.

Au bout de trois ans d'activité, quel bilan tirez-vous ?

Marie-Jo Clément : Bien entendu, quand on parle compostage, on pense à l'environnement. C'est bien plus que cela, c'est une activité commune qui crée du lien social. Il y a des gens qui se voient, qui sympathisent et qui ne se seraient jamais parlés, c'est formidable ! Les enfants viennent avec leurs parents, c'est génial. Ils participent et sont sensibilisés à la nature et à la biodiversité, ce qui n'est pas évident en ville. Et puis les échanges intergénérationnels entre les seniors et les jeunes créent de la bonne humeur. Certains mangent plus de fruits et légumes qu'avant pour pouvoir alimenter le bac de compostage !

Quels conseils donneriez-vous à des locataires qui souhaiteraient se lancer dans l'aventure ?

Marie-Jo Clément : Investissez un peu de temps et d'énergie parce que cela vaut le coup ! Elogie-Siemp et la Mairie de Paris sont à nos côtés. Les formations sont organisées sur une journée, c'est à la fois rapide et complet, théorique et pratique. Tout le matériel est financé, les bacs sont livrés ainsi que le broyat et les outils nécessaires. Si vous n'êtes pas encore convaincus, venez nous rendre visite, 35 foyers participent régulièrement ! Tous les dimanches matin, nous organisons une permanence d'une heure. Vous verrez, cela ne coûte rien, ce n'est que du bonus. Vous allégez vos poubelles et vous passez des moments conviviaux avec vos voisins.

Le compostage, pas à pas

Ursula Richmond et Lourdes Matthews Grandville de la résidence Mathis-Archereau à Paris 19^e nous expliquent tout.

« Depuis le 4 octobre 2022, avec Jeanne Gaffet, Marie et d'autres locataires de notre association Le Havre de Pomone, nous gérons les trois bacs de compostage de la résidence, accompagnés par l'association Vergers urbains. Une quinzaine de locataires utilisent le compost produit pour enrichir la terre des jardins partagés et des bacs potagers. Ainsi nous réduisons les volumes de déchets évacués chaque jour et nous avons un impact environnemental positif. »



Étapes du compostage

1 « Nous vidons le contenu de nos bio-seaux dans le bac 1 et nous ajoutons la matière sèche (du broyat livré par la mairie), puis nous mélangeons le tout avec une griffe (fourche spéciale). Le matériel, le broyat, les outils sont stockés dans le bac 2. »



2 « Une à deux fois par semaine, il faut aérer le compost, c'est-à-dire le mélanger en profondeur à l'aide du brasse compost un outil en forme de tire-bouchon géant qui permet un brassage complet. »



3 « Lorsque le premier bac est plein, environ 6 mois plus tard, on transfère la matière obtenue dans le troisième bac afin que la maturation s'opère. »

4 « Environ 12 mois plus tard, le compost est utilisable après tamisage. »

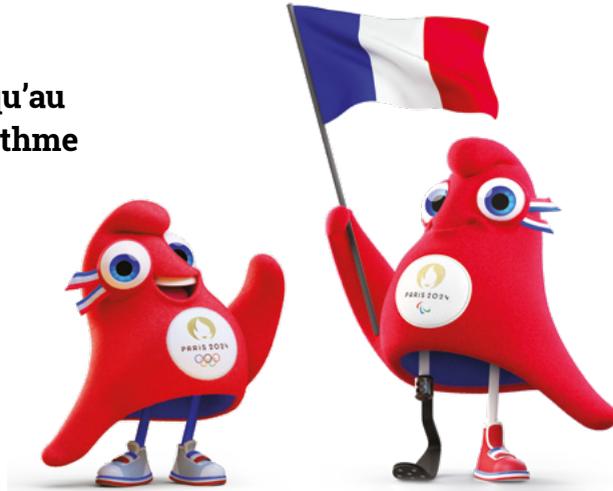


Pour passer à l'action, rapprochez-vous de votre Amicale et de votre gardien.

Les JO 2024, c'est à Paris !

À compter du 26 juillet et jusqu'au 8 septembre, Paris vivra au rythme des Jeux olympiques et paralympiques.

Révisez vos connaissances !



Une tradition millénaire

Les Jeux olympiques représentent une tradition millénaire liant sport et culture. Les premières traces écrites de jeux officiels remontent à 776 avant J-C. Ils sont organisés en l'honneur du dieu Zeus tous les 4 ans. En 393 après J-C, l'Empereur romain Théodose I^{er} les interdit pour des motifs religieux.

Ils sont rétablis en 1894, lors du premier congrès olympique organisé à la Sorbonne par le Baron Pierre de Coubertin. Ceux de 1900 à Paris sont les premiers à voir les femmes participer. Ceux de 1904 à

Saint-Louis (Missouri-États-Unis) sont les premiers à distribuer des médailles d'or, d'argent et de bronze, et voient le premier athlète handicapé connu participer. En 1912, les Jeux olympiques de Stockholm accueillent pour la première fois des délégations des cinq continents. Les femmes font également leur entrée dans les épreuves de natation.

En 1920, les Jeux reprennent après avoir été annulés en 1916 à cause de la première guerre mondiale. Le drapeau ainsi que le serment olympique font leur apparition.

Il y a 100 ans, c'était déjà à Paris

En 1924 les Jeux adoptent la devise olympique : « plus vite, plus haut, plus fort » choisie par Pierre de Coubertin.

Ils durent plus de quatre mois. 17 sports figurent au programme pour 126 épreuves, disputées par 3 089 athlètes venus de 44 pays des cinq continents, dont 135 femmes.

C'est à cette occasion que naît l'idée du Village olympique. Construit à proximité du stade olympique de Colombes (92), il était composé d'habitations temporaires en bois, chacune pourvue de trois lits. Trois repas par jour étaient prévus pour les athlètes qui partageaient lavabos, douches et salles à manger. Le Village offrait

différents services aux athlètes : un bureau de change, un service de blanchissage, un salon de coiffure, un kiosque à journaux ou encore un bureau de poste.

Pour la petite histoire, les Jeux de Paris 1924 étaient déjà à l'heure du « Grand Paris » avec le Village olympique et le stade olympique situés à Colombes, le bassin d'aviron à Argenteuil, le stand de chasse à Versailles et à Issy-Les-Moulineaux, les terrains de polo de Bagatelle et Saint-Cloud...

Et aujourd'hui ?

Les Jeux à Paris promettent un spectacle total, dans des sites d'exception, pensés pour les athlètes, les spectateurs et les téléspectateurs. Au total, 15 sites de compétition pour les Jeux olympiques et 11 pour les Jeux paralympiques, forment un concept compact qui réunit 21 sports olympiques et 14 sports paralympiques dans un rayon de 10 km autour du Village olympique, soit deux tiers des épreuves.

Et pour les autres ? Le tournoi de football se joue à Bordeaux, Nantes, Lyon, Saint-Etienne, Nice et Marseille. Les phases finales des tournois masculin et féminin de handball, les matchs de qualification des tournois de basketball se disputent à Lille, alors que la voile concourt à Marseille. Et pour la première fois, les Jeux vont à Tahiti, sur le site de Teahupo'o, pour la compétition olympique de surf !



Pour en savoir plus, rendez vous sur le site officiel de Paris 2024 : <https://www.paris2024.org/fr/>

LE SAVIEZ-VOUS ?

Préservons la tranquillité résidentielle



Sous-location ou colocation ?

Attention à ne pas confondre sous-location (le locataire en titre n'habite pas là) et colocation (plusieurs locataires habitent un même appartement et chacun dispose d'un bail). Seule la sous-location, totale ou partielle, de son logement conventionné ou non est illégale.



À quels autres risques s'expose-t-on ?

La sous-location entraîne de nombreux désordres : difficulté de sécuriser les accès à l'immeuble, nuisances sonores et troubles de la tranquillité, risque accru d'infestation par les punaises de lit ou encore développement des dégradations des espaces et équipements communs voire du logement.



Quel est le contexte ?

Avec le développement des plateformes de location de courte durée type Airbnb et la perspective d'améliorer ses fins de mois, la tentation de sous-louer son logement, le temps d'un week-end ou d'une semaine est grande. Ce pourrait être le cas pendant les Jeux olympiques et paralympiques cet été.



Que dit la loi ?

Les logements des bailleurs sociaux ne sont pas des biens comme les autres, ils bénéficient d'aides publiques et ne peuvent faire l'objet d'une activité lucrative. La sous-location d'un logement social détourne la fonction initiale du bail et expose le locataire en titre à sa résiliation, ainsi qu'à une amende de 9 000 euros (Article L442-8 du Code de la construction et de l'habitation). Par ailleurs, le locataire peut être condamné à rembourser les sommes perçues au titre de la sous-location.

PORTRAIT

Savez-vous qu'un conseiller relogement doit savoir s'adapter à toutes les péripéties ?
Découvrez-le avec Issa Diallo.

Reloger, c'est comprendre et convaincre

Comment êtes-vous devenu conseiller relogement ?

Issa Diallo : Après mes études en sciences sociales, je cherchais un emploi dans l'économie sociale et solidaire. Mon mémoire de master portait sur la réhabilitation d'un ancien foyer pour travailleurs immigrés et durant mes études, j'avais bénéficié d'habitat intergénérationnel auprès de personnes âgées. C'est ainsi que j'ai rejoint Elogie-Siemp afin d'accompagner les locataires lors de réhabilitations lourdes de leur résidence.

Pouvez-vous nous expliquer votre métier ?

Issa Diallo : Je rencontre individuellement les locataires en amont des travaux pour connaître leur situation,

l'occupation effective des logements, et identifier les difficultés qu'ils pourraient rencontrer (sociales, de santé, ou d'encombres...). Je maintiens pendant les travaux ces relations pour une meilleure coordination au sein d'Elogie-Siemp et avec l'entreprise. J'interviens également pour les relogements à la fois sur site et hors site : du traitement administratif des demandes, jusqu'à la visite des logements.

Quelles difficultés rencontrez-vous principalement ?

Issa Diallo : À chaque proposition de relogement, je dois faire preuve de diplomatie et de délicatesse face à des angoisses, voire des colères. Il est souvent difficile de trouver le « bon » logement, notamment hors site. Alors j'accompagne les locataires lors des visites. À la fois pour comprendre les raisons de leurs refus et mieux cerner leurs attentes, et aussi arriver à les convaincre en faisant presque office d'agent immobilier.

Qu'attendent de vous les locataires ?

Issa Diallo : Un interlocuteur disponible, qui fasse le lien entre eux et l'entreprise. Je suis à leur écoute pour recueillir leurs doléances tout en apportant des réponses aux questions, en les rassurant et les persuadant si nécessaire.

Qu'aimeriez-vous que l'on retienne de vous ?

Issa Diallo : Mon professionnalisme, mon écoute et mon sens de la diplomatie.



Économiser l'eau

Dans le cadre de son Plan Climat, Elogie-Siemp souhaite faire de son patrimoine une référence en matière de maîtrise des consommations d'eau. Plusieurs actions sont menées pour y parvenir.

Réduire la consommation d'eau...

La consommation moyenne d'un habitant parisien est d'environ 120 litres par jour. Cette eau a été prélevée dans les milieux naturels et rendue potable grâce à de lourds traitements. Elogie-Siemp se fixe pour objectif de réduire la consommation à 100 litres par jour et par habitant.

... en agissant à travers deux leviers

L'installation d'équipements hydro-économiques (limiteurs de débits, mousseurs, chasses d'eau à double débit, réduction du nombre de baignoires), et le développement d'outils de suivi de consommation (alerte fuite, information périodique sur les comptages individuels et comparaison avec les moyennes).

Tester l'eau non potable

Elogie-Siemp réfléchit à développer l'usage du réseau d'eau non potable de la Ville de Paris pour l'arrosage ou le nettoyage des parties communes et expérimente sur son patrimoine des opérations pilotes en vue de sa généralisation.

Récupérer l'eau de pluie sur certaines résidences

Elogie-Siemp intègre, dans ses programmes de construction et de réhabilitation, un volet relatif au réemploi de l'eau de pluie pour l'arrosage des espaces verts et le nettoyage des parties communes.

Nos principales actions d'ici 2030

Donner aux locataires

les moyens de réduire leur consommation d'eau potable.

Tester l'eau non potable

pour les usages non sanitaires des parties communes.

Viser une consommation d'eau

à 100 litres par jour et par habitant.

Accédez à votre compteur d'eau en temps réel sur votre espace locataire !

Adopter les bons gestes, c'est réduire sa consommation et le montant de ses charges !

Les équipes techniques d'Elogie-Siemp ont déployé sur l'ensemble du patrimoine des compteurs d'eau individuels. Ceux-ci mesurent la consommation réelle d'un logement et individualisent ainsi les charges d'eau.

Pour en savoir plus sur les bons gestes à adopter, retrouvez sur l'Espace locataires « Les éco-gestes » : https://extranet.elogie-siemp.paris/fr/actualites/eco-gestes-episode-4-les-economies-d-eau_-n.html
Et notre groupe Facebook dédié : <https://www.facebook.com/groups/lesecogesteselogiesiemp>

Dans mon espace personnel, sous l'encadré « Ma situation financière », je clique sur la rubrique « Mes compteurs d'eau ».

The screenshot shows the Elogie-Siemp tenant portal. At the top, there is a navigation bar with the logo and menu items: MA SITUATION ÉVOLUE, AU QUOTIDIENS, VIVRE ENSEMBLE, NOS PUBLICATIONS, MON ESPACE LOCATAIRE. Below this is a dark blue navigation bar with icons for: Mes informations, Mes contacts, Mes paiements, Mes demandes, Mes locations, Mes documents. The main content area is divided into sections: 'MA SITUATION FINANCIÈRE' (highlighted with a red box) showing 'Solde de votre compte au 27/03/2024' and 'Paiement par prélèvement SEPA' with buttons for 'Payer en ligne' and 'Détails des opérations'; 'MES DEMANDES' (showing 0 demande en cours); 'MES COMPTEURS EAU' (highlighted with a red box) with a button 'Accéder à mon espace'; and 'MES DOCUMENTS' (showing 'Mes avis d'échéance (58)' and 'Mes régularisations de charges (3)') with a list of documents and 'Télécharger le fichier' buttons. A red callout bubble with white text says: 'Pour vous rendre sur la page de vos consommations d'eau, cliquez sur **Accéder à mon espace**'. A red arrow points from the callout bubble to the 'Accéder à mon espace' button.

Livré !



**169-175 BOULEVARD SÉRURIER
75019 PARIS**

**Réhabilitation en site occupé
de 176 logements.**

Réemploi des éléments de façade en dallage sur le parvis.
Végétalisation du parvis et de la toiture,
installation de panneaux solaires.
Architectes : Pluriel[les]

Bientôt livré !



**1-3-5 SQUARE PATENNE ET
12-14-16 RUE MOUNET SULLY
75020 PARIS**

**Réhabilitation énergétique de
221 logements en site occupé.**
Réaménagement de la cour centrale
avec création d'un abri vélos.
Architecte : Apia Architecture
**Livraison prévue :
octobre 2024**

**16 RUE DE BELFORT
75011 PARIS**

**Transformation de bureaux
en logements.**

Création de 6 logements.
Réemploi des briques des façades
modifiées pour paver en partie la cour
intérieure.
Architecte : Agence Michel Ferranet
Architectes



**5 RUE SIDI BRAHIM
75012 PARIS**

**Réhabilitation de
21 logements.**

Intervention en milieu
semi-occupé.
Architecte :
Atelier les Particules
**Livraison prévue :
octobre 2024**



**98 QUAI DE LA RAPÉE
75012 PARIS**

**Transformation de bureaux
en logements.**

71 logements, 1 loge gardien, 2 commerces.
Rénovation et ravalement des façades,
végétalisation du cœur d'îlot.
Architectes : De Jean Marin Architectes
et associé.e.s



**1 RUE CHARLES TELLIER
75016 PARIS**

**Réhabilitation énergétique
de 22 logements.**

Certification BBC Effnergie Rénovation.
Architectes : Frask Architectes



**6 RUE GERDA TARO
75013 PARIS**

**Construction de 36 logements
neufs et d'une loge gardien.**

Certifications BEE+, profil Ville de Paris
et E3C1
Architecte : Nicolas Hugoo Architecture
Livraison prévue : octobre 2024



Le bilan de la concertation en 2023

Un nouvel accord signé

L'année 2023 a été marquée par un nouveau Plan de Concertation Locative (PCL) discuté et co-écrit avec vos représentants. Lors d'un séminaire dédié d'une journée, le bilan des quatre dernières années a été partagé et les contours du PCL à venir définis. Dans un esprit de dialogue constructif et d'écoute, cet accord structurant a été signé par toutes les organisations nationales représentatives des locataires en mai 2023 pour toujours mieux vous accompagner. Il détermine les modalités des échanges et cadre les rencontres.

Les chantiers menés

Plus concrètement, c'est :

- **La préparation de deux accords collectifs** l'un portant sur le service d'antenne collective et l'autre sur l'entretien des chaudières individuelles gaz, notamment pour garantir votre sécurité.
- **La suppression du prélèvement des 50 €** le mois suivant la réception du décompte individuel de charges.
- **Des temps d'échange sur les contrats avec nos prestataires** (robinetterie, ascenseurs, les nuisibles, ...).
- **L'évolution de la charte réhabilitation.**
- **La nouvelle affiche « Nous contacter ».**
- **22 projets associatifs subventionnés** dont 7 moments festifs.

Des réunions régulières

L'année 2023 c'est aussi plus d'une centaine de réunions qui se sont tenues :

- **22 au niveau du siège**
- **102 au niveau local**

avec des sujets variés abordés qui ont contribué à faire avancer la communication et la qualité du service rendu aux locataires.

Retrouvez les comptes-rendus des réunions plénières dans L'Espace locataires : <https://extranet.elogie-siemp.paris/fr/la-concertation-locative.html>



Que pensez-vous de votre magazine ?

Du lundi 3 juin au vendredi 15 juillet, donnez votre avis !
Les sujets, les rubriques, la mise en page, dites-nous tout et plus encore.

Pour répondre c'est simple :
découpez cette page, remplissez le questionnaire et déposez-le en agence ou répondez en ligne en scannant le QR code ci-dessous.

Comment le lisez-vous ?

- Au format papier
- Au format PDF
- Dans la rubrique « Nos publications » de l'Espace locataires

Combien de personnes de votre foyer le lisent-elles ?

- 0
- 1
- 2
- 3
- 4 ou plus

Les sujets proposés vous intéressent-ils ?

- Oui
- Non

Quelles sont vos trois rubriques préférées ?

- L'écho des quartiers
- Nouveaux commerces
- Dossier
- Vivre ensemble
- Le saviez-vous ?
- Portrait
- Tous responsables
- Livré ! / Bientôt livré !
- À vos questions
- Avec vos représentants

Quelles nouvelles informations, souhaiteriez-vous y trouver ?

- Portrait de locataires
- Éco-gestes
- Autres

Trouvez-vous sa présentation graphique claire et agréable ?

- Oui
- Non

Son format actuel vous convient-il ?

- Oui
- Non

Quel est votre âge ?

- 20-40 ans
- 40-60 ans
- Plus 60 ans



Merci pour votre participation !



Retrouvez-nous aussi
sur les réseaux sociaux et l'Espace locataires
extranet.elogie-siemp.paris



Service Relations Locataires
Tél. : 01 40 47 55 55

Elogie-Siemp Le Mag' des locataires
est édité par Elogie-Siemp
8 boulevard d'Indochine, 75019 Paris
RCS Paris B 552 038 200 • Tél. : 01 40 47 55 55
communication@elogie-siemp.paris
Vous ne souhaitez plus recevoir ce magazine.
Écrivez-nous à l'adresse mail suivante :
privacy@elogie-siemp.paris en justifiant
de votre identité.

• Directrice de la publication : Valérie de Brem
• Rédaction et réalisation : Direction de la
communication • Création graphique : k-i-s.me
• Crédits photographiques : Elogie-Siemp, Paris
Commerces, Matthieu Gauchet, Ville de Paris, Laura
Guillon, Simon Guesdon, Cyril Bruneau, Nicolas
Hugoo Architecture, Atelier les Particules, Eiffage
Construction, Apia Architecture, Hervé Abadie •
Impression : Willaume-Egret
Juin 2024